

Commission Recherche Plénière 13 octobre 2020

Présents :

M. Alquier, Vice-Président
J.-C. Billaut, P. Boissé, M. Braibant, R. Clarisse, C. Georgelin, I. Laffez, S. Leturcq,
V. Maillard, P. Melé, S. Osu, V. Pennequin, L. Seabra, G. Semedo, I. Virlogeux-Payant,
P. Vourc'h, M. Zapata

Invités : I. Guillouet

Excusés :

E. Bricout, S. Chevalier, V. Cotro, F. Delaleu, C. Dreveau, N. Dubouloz, M. Duflos,
E. Fouquereau, M.-L. Gely, G. Glevarec, M. Guérin, E. Huguet, M. Latroche, F. Lecaille,
C. Lecouvey, E. Moyses, M. Porcheron, P. Simonetti, C. Staub, A. Thalineau,

L'ordre du jour est le suivant :

1. HRS4R (Présentation Jérôme Casas) - pour information – Annexe 1
2. Informations générales
3. Proposition de budget 2021 de la Commission Recherche – pour avis
4. APR Colloques - pour décision
5. Nomination d'un(e) représentant(e) doctorant au conseil de la documentation de l'établissement - pour décision
6. Questions diverses

1. HRS4R – Présentation de Jérôme Casas – pour information - Annexe 1

2. Informations générales

Points Généraux :

Election dans les conseils (CA, CR, CFVU) le 15 octobre

Le VP Recherche rappelle que les élections aux conseils (CA, CFVU, CR) se tiendront le 15 octobre. Il précise que les membres de la commission recherche actuelle siégeront jusqu'au 1^{er} décembre, date à laquelle le CA se réunira pour élire le futur président de l'université.

Fête de la Science : 10 octobre 2020

Le VP recherche commence par remercier les collègues et les unités de recherche qui se sont investis dans cette fête de la science sous un format inédit puisqu'entièrement dématérialisé, ce qui a nécessité un travail de préparation très important. Bien évidemment, on ne peut pas sous une forme dématérialisée atteindre le nombre de visite en présentiel. Toutefois, cette édition a remporté un beau succès avec de nombreuses vues (1400 connections environ dont 700 de plus de 20 minutes). Les vidéos et interviews seront réutilisables à l'avenir et seront disponibles sur la chaîne YouTube de l'université.

Bilan Recrutements en 2020

- Nombre de MCF recruté(e)s : 16 (17 publiés)

Sur les 16 MCF recrutés, il y a 11 femmes et 5 hommes. Ils ont un âge moyen de 35 ans et ils étaient tous classés 1 (14/16) ou 2 (2/16). Le taux d'autorecrutement est inférieur à 15% et plus de 50% ont une expérience internationale, ce qui est un point positif.

- Nombre de PR recruté(e)s : 7 (8 publiés)

Sur les 7 PR recrutés, il y a 2 femmes et 5 hommes. Ils ont un âge moyen de 53 ans et ils étaient tous classés premiers. Le taux d'autorecrutement est de 30 % et plus de 40% ont une expérience internationale (difficile de réellement vérifier ce dernier point sans les dossiers complets).

3. Proposition de budget 2021 de la Commission Recherche – pour avis - annexe 2 – annexe 3

Pour la troisième année consécutive, le budget de la Recherche devrait être identique, soit pour 2021 un budget de 4 533 000 €.

Le budget de la Recherche intègre depuis quelques années les lignes budgétaires que sont la contribution versée au Studium, le budget dédié à l'accueil et à la rémunération des chercheurs invités et enfin les contrats doctoraux sur budget établissement ; soit un volume financier de 2 320 000 €. Pour mémoire, ces lignes existaient auparavant mais elles n'apparaissent pas sur le budget de la commission recherche. Il s'agit d'un jeu d'écriture qui permet d'afficher les actions Recherche de l'établissement à leur juste niveau. Ces lignes ne feront pas l'objet de discussions par la commission.

Le VP Recherche précise que le budget 2021 dédié à la recherche sera « artificiellement » augmenté des sommes non dépensées en 2020 et reportées exceptionnellement en 2021 à cause du gel ou du retard de certaines activités pendant la crise sanitaire.

Daniel Alquier souligne la vigilance qu'il porte à maintenir à niveau constant l'enveloppe consacrée au soutien de base des unités (1600K€). Il propose, avant de détailler la répartition de cette enveloppe entre les équipes, de balayer les différents axes qui constituent le budget de la commission recherche. Globalement, les actions et les sommes allouées ont extrêmement peu varié par rapport à l'an passé.

Pilotage de la Commission Recherche :

- Maintien des lignes PUF (6 000€), APR équipements (30 000€), Aide au montage de projets Marie Curie (31 000€ pas de baisse, seulement ajustement au salaire actuel du personnel en poste), APR Colloques (40 000€), APR Projets Transversaux (50 000€).
- Augmentation légère de l'action pour le portage de projets européen (15 000 €). En 2020, cette opération n'a pas été mise en place. Cette enveloppe doit permettre de proposer, avec l'accord du CA, des décharges de 24h pour soutenir un collègue qui monte ou porte un européen. D'autres types de soutien peuvent être envisagés

comme la traduction en anglais du dossier de dépôt. Ces 15 000 € pourraient être distribués au fil de l'eau ou par le biais d'un appel à projet. Les modalités restent à discuter.

- La ligne « opérations exceptionnelles » s'élève à 71 000 €. Pour mémoire, elle permet au fil de l'eau de répondre à des opérations exceptionnelles comme la réparation d'un équipement, partagé, contribution à un prix au concours des jeunes inventeurs de Monts, financer l'exposition des photos des labos...

Structures fédératives

- Le soutien aux structures fédératives est constant.

Plateaux techniques

- Il est proposé de maintenir des financements au même niveau.

Valorisation

- Il est proposé de maintenir des financements au même niveau.

Autres Structures

- Il est proposé de maintenir des financements au même niveau.

Décharges

- Il est proposé de maintenir des financements au même niveau en ajustant la somme aux décharges prévues dans le cadre de la politique d'établissement et validées par le CAC.

Ecoles doctorales

- Il est proposé de maintenir des financements à un niveau comparable. Il est à noter l'incertitude autour de la taxe d'apprentissage pour 2020 compte tenu de la nouvelle procédure de collecte mise en place au niveau national. En moyenne, les écoles doctorales collectaient environ 10 à 12000 € par an, exception faite pour 2019 où on avait collecté seulement 3000€. Le VP Recherche propose à la commission recherche d'identifier des actions pour augmenter les sommes versées par les entreprises au niveau du doctorat.

- ☞ Après échanges et discussions, **la commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité** sur cette proposition de répartition du budget.

Répartition du soutien de base des unités (1 600 K€) :

Daniel Alquier propose de maintenir l'action Bonus Qualité International (BQI) en prélevant 10 % qui seront ensuite redistribués en cours d'année aux unités en fonction des actions menées à l'international. Il propose que la commission recherche réfléchisse dans l'avenir sur la possibilité d'introduire un critère d'évaluation autour des dépôts faits dans HAL. A ce stade, aucune décision n'est prise.

Les coûts de prêts entre bibliothèques (PEB = 5 000€), et les coûts de téléphonie et d'affranchissement de la recherche (20 000€) sont prélevés à la base avant répartition de l'enveloppe entre les unités.

Plusieurs tableaux présentent les budgets par unité de recherche et permettent une analyse de la répartition entre les laboratoires.

La répartition par laboratoire est obtenue à partir de deux clés de répartition. Dans un cas, le calcul de la subvention est proportionnel pour chaque labo au produit de son effectif (EC et C + 1/2 doctorants et soutenances + 1/2 émérites) par le coefficient disciplinaire. La disparition de la note AERES (depuis 2016) a pour conséquence un effet

de lissage. Dans l'autre cas, le calcul correspond au report du budget N-1 modulo les modifications des effectifs.

Une modulation entre les 2 nombres obtenus permet d'éviter les variations trop brutales et ainsi ne pas pénaliser ou fragilisée une équipe.

- Après ces échanges, **la commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité** sur cette proposition de répartition du budget.

4. APR Colloques – pour décision – annexe 4

L'enveloppe allouée à cet appel à projets et financée sur le budget 2021 s'élève à 40 000 €. Il s'agit d'une action forte financée sur le budget de la commission recherche. Pour mémoire, ce budget est passé à compter de 2019 de 30k€ à 40k€ afin de compenser le désengagement sur cette action du conseil départemental.

D'autres possibilités de financement de colloques existent par le biais du Conseil Régional qui donne 12 500 € en moyenne par an. Depuis 2016, Tours Métropole Val de Loire, qui s'est engagée auprès de l'université en se dotant de la compétence enseignement supérieur et recherche, finance également des colloques (à hauteur 12 500 € par an en moyenne). Toutefois, la crise sanitaire a conduit beaucoup d'unités à reporter en 2021 des colloques initialement programmés en 2020. Ces sources de financement devraient être reconduites en 2021 en sus pour la Région des financements accordés en 2020 et reportés en 2021.

Il est rappelé que les collectivités locales refusent de recevoir directement des demandes par les unités. Elles requièrent un filtre et un portage par l'établissement. Les collectivités locales souhaitent également que les enveloppes qu'elles allouent soient significatives (éviter les actions de saupoudrage).

Cette année, seulement 12 projets ont été remontés par les unités pour être labélisés et/ou obtenir une subvention. En cas de propositions multiples, les unités ont dû prioriser leurs demandes. On observe une diminution significative des demandes par rapport aux années passées qui s'explique en grande partie par la crise sanitaire liée au Covid-19 et les reports de nombreux événements en 2021. Un rapporteur a été désigné pour chaque dossier et chaque rapporteur a en moyenne 2 dossiers à étudier.

Le total des demandes de subvention par les unités s'élève à 23 300 € auprès de la commission recherche et à 9 900 € auprès des collectivités locales pour une enveloppe globale maximale à répartir autour de 65 000 €.

Avant d'écouter les rapporteurs, les critères qui doivent guider la sélection des projets sont rappelés :

- Organisation d'un colloque à Tours sauf exception
- Intérêt scientifique
- Envergure nationale et internationale de la manifestation
- Adéquation aux objectifs scientifiques de l'unité de recherche de l'université
- Publication des actes
- Clarté et réalisme du budget

Après avoir écouté les rapporteurs et les divers échanges, tous les colloques proposés sont labélisés. Une proposition de répartition de l'enveloppe allouée sur le budget de la commission recherche est soumise au vote pour un montant de 11 300 €. Une proposition

est également faite pour les demandes à remonter auprès des collectivités locales à hauteur de 16 900 €.

Compte tenu des sommes réparties et des sommes disponibles, il est envisagé de faire un second appel à projets dans le courant de l'année 2021.

- ☞ La commission recherche émet **un avis favorable à l'unanimité** sur cette proposition.

5. Nomination d'un(e) représentant(e) doctorant(e) au conseil de la documentation de l'établissement – pour décision

La commission recherche doit désigner un(e) doctorant(e) élu(e) pour siéger au conseil de la documentation qui se réunit deux fois par an. Il s'agit notamment d'examiner la politique d'achat de la documentation pour les bibliothèques de l'université. C'est dans ce cadre que la commission recherche a sollicité son unique représentante élue, Mathilde DUFLOS, qui a accepté d'être candidate.

- ☞ Les membres de la commission recherche émettent **un avis favorable à l'unanimité** sur cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel Alquier lève la séance.